



Éloignement et changement Ecole

Par Sek_74

Bonjour,

Ma femme est partie avec mes 2 enfants de 3/4 ans pour des vacances chez sa famille à 500km, elle m'a notifié par SMS sa décision de divorcer et à décider de ne pas rentrer à la maison et même de changer aux enfants d'école (j'ai appris cela la veille pour le lendemain).

Elle souffre de dépression et suite aux conseils de sa famille qui m'ont demandé d'être patient avec elle et lui laisser du temps, je n'ai rien déclaré...

Cela fait un mois qu'elle a quittée le domicile et je réalise qu'elle est déterminée et ne rentrera pas.

Les deux enfants sont suivis pour des problèmes de santé suite à plusieurs hospitalisations.

Je crains de ne plus voir mes enfants que pendant les périodes scolaires.

Merci pour vos conseils.

Cordialement

Par yapasdequoi

Bonjour,

Tnat que vous êtes mariés, vous avez les mêmes droits. Y compris de partir avec les enfants. Donc vous n'avez aucun recours actuellement (sauf à prouver que les enfants sont en danger ?).

Contactez leur école et formulez clairement votre opposition à leur changement (par courrier RAR de préférence)

Consultez un avocat pour demander le divorce et saisir le JAF qui constatera la volonté de la mère de nuire à vos relations avec vos enfants.

Il y a au contraire toutes les chances que leur résidence soit fixée chez vous avec DVH pour la mère. L'avocat vous aidera à y voir plus clair.

Par Isadore

Bonjour,

Les enfants ont-ils changé d'école actuellement ? Ou sont-ils déscolarisés actuellement ?

Par Sek_74

Bonsoir,

Oui scolarisés dans une autre école à 500km.

Merci pour vos réponses